

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 28 juin 2010****MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON -
 Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE -
 Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme
 DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme
 TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme
 BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme
 JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE -
 M. OUAZANA
Membres excusés : Mme BIOT (pouvoir Mme MARTIN) - Mme KOENDERS (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme
 TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M.
 DUGOURD) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)
Membres absents :

OBJET**DE LA DELIBERATION****Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 mai 2010**

Mesdames, Messieurs,

L'article 28 du règlement intérieur du Conseil Municipal stipule que « chaque procès-verbal de séance est mis aux voix pour adoption à la séance qui suit son établissement ».

En application de ces dispositions, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 mai 2010, annexé au rapport.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
 Le Maire,
 Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 7/10/2010

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 2 JUL. 2010





MAIRIE DE DIJON
PALAIS DES ETATS DE BOURGOGNE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur François Rebsamen, Maire, le lundi 17 mai 2010, à 18 h 30, à l'Hôtel de Ville, salle de Flore.

Le secrétariat était assuré par Monsieur Benoît Bordat.

Etaient présents :

M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTYERY - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Etaient excusés : Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - M. MARCHAND (pouvoir M. GRANDGUILLAUME)

Les points inscrits à l'ordre du jour ont donné lieu à un débat contradictoire.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a :

1 - Conseil Municipal - Séance du 29 mars 2010 - Procès-verbal - Approbation

➤ adopté le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 mars 2010.

2 - Contrat Urbain de Cohésion Sociale - Programmation 2010

- arrêté la répartition des financements de la Ville au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2010, d'un montant de 1 550 000 €, dans les conditions suivantes :
- actions dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les associations : 422 768 €,
 - actions dont la Ville assure la maîtrise d'ouvrage : 656 779 €,
 - convention pluriannuelle de la Société Dijonnaise d'Assistance par le Travail : 374 943 €,
 - crédits de droit commun valorisés sur l'enveloppe de la politique de la ville : 95 510 € ;
- approuvé les actions à conduire par la Ville et par les associations, en 2010, telles qu'elles sont présentées dans le tableau annexé au rapport, et sollicité les subventions susceptibles d'être obtenues par la Ville, auprès de l'Agence de Cohésion Sociale, de la Région Bourgogne, du Département de la Côte d'Or, de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, des autres partenaires de l'agglomération dijonnaise, ainsi que de l'Union Européenne et de tout autre financeur potentiel.

3 - Budgets participatifs - Année 2010 - Présentation des projets des commissions de quartier

- approuvé la liste des projets proposés par les commissions de quartier, à financer dans le cadre des budgets participatifs 2010, annexée au rapport.

4 - Aide à l'emploi - Contrats aidés associatifs - Attributions de subventions

- décidé d'accorder, à la majorité (deux non-participations au vote), les subventions proposées pour le financement de l'embauche de salariés en « contrat passerelle » par les associations dont la liste est présentée dans l'annexe 1 du rapport, et définit les modalités de mandatement de la participation de la Ville dans les conditions suivantes :
- 50 % sur présentation de la convention conclue entre l'association, le salarié et la Mission Locale de l'arrondissement de Dijon, et du contrat de travail du salarié ;
 - le solde six mois après le recrutement du salarié et sur présentation des bulletins de salaires et d'un état de présence.

5 - Animation sportive - Dispositifs « Vacances pour Ceux qui Restent » et « Centre Municipal d'Initiation Sportive » - Tarification : introduction du taux d'effort - Nouvelles modalités d'inscription

- décidé l'application du taux d'effort au calcul des tarifs des dispositifs « Vacances Pour Ceux Qui Restent » et « Centre Municipal d'Initiation Sportive », ainsi que la mise en oeuvre de nouvelles modalités d'inscription, dans les conditions proposées, à compter des inscriptions au dispositif « CMIS » de l'automne 2010, pour l'application du taux d'effort, et à compter des inscriptions au dispositif « VPCQR » de la Toussaint 2010, pour les deux actions cumulées (taux d'effort et inscriptions Internet).

6 - Ateliers d'arts plastiques - Droits d'inscription - Règlement intérieur - Modification

- décidé les nouveaux droits d'inscription aux ateliers d'arts plastiques organisés par la Ville, tels qu'ils sont présentés dans les grilles E, A1, A2, A3 et S figurant dans le rapport ainsi que les modalités de leur dégressivité, approuvé le projet de règlement intérieur, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer le règlement définitif.

7 - Jardin situé 65, avenue Victor Hugo - Dénomination : "Madeleine Tournamille"

➤ décidé de donner au jardin situé 65, avenue Victor Hugo, le nom de « Madeleine Tournamille ».

8 - Plan de Prévention des Risques Technologiques de l'établissement de la société Raffinerie du Midi de Dijon et Longvic - Projet d'arrêté préfectoral de prescription - Modalités de la concertation - Avis du Conseil Municipal

➤ dans le cadre de la consultation du Conseil Municipal sur les modalités de la concertation à prévoir sur le projet d'arrêté préfectoral de prescription du Plan de Prévention des Risques Technologiques de l'établissement de la société Raffinerie du Midi, demandé à Monsieur le Préfet que le rapport de l'inspection des installations classées puisse être complété d'une synthèse non technique, et qu'en dehors de la mise à disposition de documents, tout autre dispositif de communication approprié soit envisagé.

9 - Logement à loyer maîtrisé - Parc privé ancien - Programme d'Intérêt Général - Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat - Abondement des subventions - Nouveau règlement d'intervention de la Communauté d'agglomération du Grand Dijon

➤ pris acte des nouvelles modalités d'intervention de la Communauté d'agglomération du Grand Dijon pour le financement des projets de réhabilitation de logements du parc privé ancien à loyers maîtrisés, à compter du 1er janvier 2010, décidé, concernant le territoire dijonnais, de maintenir au bénéfice des projets de même nature déposés avant le 31 décembre 2009 auprès de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), une subvention de la Ville correspondant à 5% du montant des travaux subventionnés et subordonné l'attribution des subventions à l'effectivité des engagements pris par les bénéficiaires lors du dépôt du dossier de demande de financement et à la justification, avant le délai réglementaire de forclusion, des dépenses réalisées.

10 - Logement à loyer modéré - 68, rue des Perrières - Groupe scolaire Ouest - Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'une emprise - Cession de six logements à l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon

➤ décidé, à la majorité (une non-participation au vote), la désaffectation et le déclassement du domaine public communal, d'une emprise cadastrée section EY n°122p, d'une superficie d'environ 960 m², sise 68, rue des Perrières, dans le périmètre du groupe scolaire Ouest, sa cession par la Ville, à l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon, représentant un nombre total de six logements composant le bâtiment B, dans les conditions proposées, moyennant la somme globale de 484 120 €, que l'ensemble des frais liés à cette cession, notamment ceux relatifs au découpage parcellaire, à l'installation d'une clôture et à la création d'un point de comptage pour l'alimentation en eau du bâtiment B, seront pris en charge par l'OPAC, la création de servitudes relatives à la configuration des réseaux existants dans l'emprise foncière conservée par la Ville, au bénéfice de l'OPAC, selon des modalités définies par le cahier des charges annexé au rapport et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention à passer entre la Ville et l'OPAC pour l'utilisation de branchements communs concernant les eaux pluviales et l'assainissement, à titre gratuit, avec la prise en charge des frais, pour moitié, de toutes modifications, réparations ou tous travaux à effectuer sur la partie commune en aval du raccordement, suivant la configuration des réseaux du site, annexée au rapport.

11 - Logement à loyer modéré - 17, rue des fleurs - Cession d'une propriété bâtie à la société Villéo

➤ décidé la cession par la Ville, à la société Villéo, d'une propriété bâtie sise 17, rue des fleurs, cadastrée section HK n°350, moyennant le prix total de 440 000 €.

12 - 42, rue Charles Dumont - Cession de trois appartements

➤ décidé la cession par la Ville, au profit de Monsieur et Madame Olivier Girard de trois appartements, d'une cave et d'un garage libres d'occupation, lots n°s 2, 9, 12, 14 et 15 de la copropriété 42, rue Charles Dumont, cadastrée section CY n° 110, d'une surface habitable totale d'environ 98 m², moyennant le prix global de 123 000 €.

13 - 65, avenue Victor Hugo - Aménagement d'un square public - Acquisition d'une parcelle sur la société Néolia

➤ décidé l'acquisition par la Ville sur la société Néolia d'une parcelle 65, avenue Victor Hugo, cadastrée section HI n°2p, d'une superficie de 510 m² moyennant 1 € symbolique et un droit d'usage exclusif et perpétuel en limite de l'emprise suivant la configuration du projet d'aménagement final du square.

14 - Bilan annuel des acquisitions et des cessions immobilières - Année 2009

➤ approuvé le bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2009 par la Ville, la Société d'Économie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD) et l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon, agissant dans le cadre d'une convention, joint au rapport, étant précisé que ce bilan sera annexé au compte administratif de l'année 2009.

15 - Opération de Rénovation Urbaine des Grésilles - Rue Chanoine Vinceneux - Désaffectation et déclassement du domaine public communal

➤ décidé la désaffectation et le déclassement du domaine public communal de la rue Chanoine Vinceneux, cadastrée section BD n°133, 225, 226, 227, 228, 229 et 230, d'une superficie totale de 1 896 m², telle que représentée sur le plan joint au rapport.

16 - Opération de Rénovation Urbaine des Grésilles - Rue Chanoine Vinceneux - Cession à l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon

➤ décidé, à la majorité (une non-participation au vote), la cession par la Ville à l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon d'une emprise cadastrée section BD n°133, 225, 226, 227, 228, 229 et 230, d'une superficie totale de 1 896 m², moyennant 1 € symbolique.

17 - Prolongement de la rue Thimonnier et impasse aux Champs Bonhomme - Acquisition du sol de rue et engagement des formalités administratives préalables au classement dans le domaine public communal

➤ décidé l'acquisition par la Ville sur l'Association Foncière Logement des parcelles cadastrées section BD n°s 8p, 170p, 171p, 177p, 178p et 182, d'une superficie totale d'environ 1 700 m², moyennant 1 € symbolique, ainsi que l'engagement des formalités administratives préalables au classement dans le domaine public communal du prolongement de la rue Thimonnier et de l'impasse aux Champs Bonhomme.

18 - Rue Marguerite Thibert - Acquisition du sol de rue et engagement des formalités administratives préalables au classement dans le domaine public communal

➤ décidé l'acquisition par la Ville sur la SCI Dijon-Faubourg Saint-Pierre du sol de rue cadastré section BS n^{os} 273p, 310p et 312p, et sur la SARL Faubourg Wilson des parcelles cadastrées section BS n^{os} 321p, 322, 323, 324p, 325 et 329, moyennant 1 € symbolique par acte ainsi que l'engagement des formalités administratives préalables au classement dans le domaine public communal de la rue Marguerite Thibert.

19 - Quartier des Grésilles - Entretien des espaces verts propriétés de l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon par les services municipaux - Convention du 22 janvier 2007 - Avenant n°3

➤ donné son accord, à la majorité (une non-participation au vote), à la prorogation jusqu'au 31 janvier 2011, de la convention autorisant l'occupation temporaire du domaine de l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon par la Ville, dans le quartier des Grésilles, afin d'y permettre l'entretien des espaces verts, approuvé le projet d'avenant proposé, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant définitif.

20 - Travaux dans les bâtiments de la Ville - Convention à passer entre la Ville et le lycée polyvalent « Les Marcs d'Or »

➤ décidé de continuer de confier aux élèves du lycée polyvalent « Les Marcs d'Or » la réalisation de travaux de second oeuvre dans les bâtiments de la Ville, dans les conditions proposées, approuvé le projet de convention à passer entre la Ville et l'établissement, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

21 - Cité administrative Dampierre - Travaux à réaliser dans le cadre du plan de relance de l'Etat - Année 2010 - Convention passée entre la Ville et l'Etat - Avenant n°1

➤ donné son accord à la réalisation des travaux proposés pour 2010 à la cité administrative Dampierre, approuvé le projet d'avenant n°1 à la convention passée entre la Ville et l'Etat, dans le cadre du plan de relance, annexé au rapport et autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant définitif.

22 - Fort de la Motte Giron - Rénovation - Convention à passer entre la Ville et la fédération Smbs Rempart Bourgogne - Demande de permis de construire

➤ décidé de confier à de jeunes volontaires la réalisation de travaux de restauration du fort de la Motte Giron, en 2010, approuvé le projet de convention à passer entre la Ville et la fédération Smbs Rempart Bourgogne, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive ainsi qu'à déposer toute demande de permis de construire qui s'avérerait nécessaire pour la réalisation des travaux.

23 - Fort de la Motte Giron - Chantier d'insertion - Reconduction - Convention à passer entre la Ville et l'Association Côte d'Orient pour le DEveloppement et la GEstion d'actions sociales et médico-sociales (ACODEGE) - Centre Educatif Renforcé « Les Chenevières »

➤ décidé de reconduire le chantier d'insertion du fort de la Motte Giron jusqu'au 31 juillet 2011 et de le confier à l'Association Côte d'Orient pour le DEveloppement et la GEstion d'actions sociales et médico-sociales (ACODEGE) et plus particulièrement son Centre Educatif Renforcé « Les Chenevières », approuvé le projet de convention à passer entre la Ville et cette association, annexé au rapport, autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive et décidé l'octroi, à

l'association d'une subvention de 1 110 € pour le renouvellement du matériel nécessaire à l'exécution du chantier.

24 - Produits d'entretien ménagers - Acquisition au nom du groupement de commandes constitué entre la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale et la régie personnalisée de La Vapeur - Années 2011 à 2014 - Mise en appel d'offres - Lancement de la consultation - Signature des marchés

➤ décidé la mise en appel d'offres de l'acquisition des produits d'entretien ménagers nécessaires au nettoyage des divers bâtiments de la Ville, du Centre Communal d'Action Sociale et de la régie personnalisée de La Vapeur, et autorisé Monsieur le Maire à lancer la procédure, au nom du groupement constitué entre la Ville, le Centre Communal d'Action Sociale et la régie personnalisée de La Vapeur, ainsi qu' à signer les marchés.

25 - Organisation du mondial de football à sept de la jeunesse dijonnaise - Demandes de subventions

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

26 - Année 2010 - Soutien financier de la Ville à des athlètes dijonnais - Contrats de partenariat

➤ décidé de confier à Mlle Julie Martin, Mlle Orland Ombissa D'Zangue et M. Laurent Boudriot, dans le cadre de contrats de partenariat, la mission de promouvoir le nom et l'image de la Ville, et de leur accorder une aide financière d'un montant de 400 € pour la première, 750 € pour la seconde et de 600 € pour la troisième et autorisé Monsieur le Maire à signer les contrats à intervenir entre la Ville et ces trois athlètes.

27 - Dixièmes « journées des droits de l'enfant » - Organisation de la journée d'échange et de réflexion - Missions complémentaires - Convention d'objectifs et de moyens passée entre la Ville et la Ligue de l'Enseignement - Fédération des Oeuvres Laïques de la Côte d'Or - Avenant n°3

➤ décidé de confier à la Ligue de l'Enseignement - Fédération des Oeuvres Laïques de la Côte d'Or l'organisation de l'édition 2010 de la journée d'échange et de réflexion prévue dans le cadre des dixièmes « journées des droits de l'enfant », approuvé le projet d'avenant n°3 à la convention d'objectifs et de moyens passée entre la Ville et cet organisme, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant définitif.

28 - Petite enfance - Crèches Jean Jaurès - Convention passée entre la Ville et l'Association de Gestion et d'Animation des Crèches de la Confédération Syndicale des Familles le 5 août 1994 - Subvention 2010 - Terme de la convention - Avenant n°17

➤ décidé, à la majorité (une non-participation au vote), l'octroi d'une subvention de 240 142 € à l'Association de Gestion et d'Animation des Crèches de la Confédération Syndicale des Familles pour l'année 2010, dont un acompte de 120 071 € à verser immédiatement, et le solde au vu des comptes 2009, donné son accord à ce qu'il soit mis fin, le 31 décembre 2010, à la convention du 5 août 1994 passée entre la Ville et l'association, approuvé l'avenant n°17 à la convention, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer cet avenant.

29 - Petite enfance - Contrat « enfance jeunesse » - Prestation de service - Versement d'un acompte à la Ville par la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or au titre de 2010 - Convention

➤ pris acte de la possibilité offerte par la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or de verser à la Ville un acompte à valoir sur la prestation de service prévue dans le cadre du « contrat enfance jeunesse » 2010, approuvé le projet de convention à passer entre les parties, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

30 - Réseau Métropole Rhin-Rhône - Biennale des musées - Réalisation et vente de sacs et pochettes - Convention à passer entre la Ville et l'Association Socio-Culturelle et Sportive du centre social de la Fontaine d'Ouche (ASCS)

➤ dans le cadre de la biennale des musées organisée par le réseau Métropole Rhin-Rhône, décidé l'établissement d'un partenariat entre la Ville et l'Association Socio-Culturelle et Sportive du centre social de la Fontaine d'Ouche pour la réalisation et la vente de sacs et pochettes, dans les conditions proposées, approuvé le projet de convention à passer entre les parties, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

31 - Musée des Beaux-Arts - Dépôt de deux œuvres - Régularisation - Convention à passer entre la Ville et le Centre des Monuments Nationaux

➤ confirmé son accord au dépôt, par le Centre des Monuments Nationaux, de deux oeuvres du château de Bussy-Rabutin au Musée des Beaux-Arts, approuvé le projet de convention à passer entre la Ville et le Centre des Monuments Nationaux, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

32 - Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon - Programme européen "Erasmus" - Candidature de la Ville - Demandes de subventions

➤ autorisé Monsieur le Maire à déposer un dossier de candidature à la mobilité, pour l'année scolaire 2010-2011, dans le cadre du programme européen « Erasmus », au bénéfice du Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon et sollicité les subventions susceptibles d'être accordées à la Ville par l'Agence Nationale « Erasmus ».

33 - Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon - Tarification - Année scolaire 2010-2011

➤ décidé les tarifs à appliquer aux élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon, à compter de l'année scolaire 2010-2011, dans les conditions proposées.

34 - « Dijon vu par... » - Edition 2010 - Contrat à passer entre la Ville et l'association « Entre cour et jardins » pour la réalisation de l'exposition

➤ décidé la participation de Monsieur Christian Sébille, compositeur, à l'édition 2010 de l'exposition « *Dijon vu par...* », dans les conditions proposées, approuvé le projet de contrat à passer entre la Ville et l'association « Entre cour et jardins », annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer le contrat définitif, étant précisé que l'accès du public à l'exposition sera gratuit.

35 - Ateliers d'artistes - Projet d'installation d'oeuvres d'art contemporain dans la ville « 21000 » - Contrats à passer entre la Ville, l'association Le Coin du Miroir -Le Consortium et les artistes

➤ approuvé le projet de contrat-type à passer entre la Ville, l'association Le Coin du Miroir-Le Consortium et chaque artiste, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer les contrats particuliers ainsi que, le cas échéant, les conventions de mise à disposition de lieux qui pourraient être présentées par des tiers accueillant des installations, sous réserve qu'elles n'engagent pas de frais supplémentaires pour la Ville, et décidé d'allouer 10 000 € supplémentaires à l'association Le Coin du Miroir-Le Consortium dans le cadre de la subvention que lui attribue la Ville au titre de sa saison artistique 2010, pour assurer le commissariat de la manifestation.

36 - Programme de coopération décentralisée Dijon - Skopje - Demande de subvention

➤ décidé l'engagement d'un nouveau programme de coopération décentralisée entre les Villes de Dijon et de Skopje, pour la période 2010 - 2012, dans les conditions proposées, et sollicité de l'Etat, de la Région Bourgogne et des organismes susceptibles d'apporter leur concours financier, des subventions pour le financement de ce programme.

37 - « Printemps de l'Europe à Dijon » - Demande de subvention

➤ sollicité de la Région Bourgogne une subvention pour le financement de l'édition 2010 du « Printemps de l'Europe à Dijon ».

38 - Marché de gros - Halle de commercialisation - Mise à disposition de cases - Convention-type-Création de tarif

➤ donné son accord à la mise à disposition temporaire de cases de la halle de commercialisation du marché de gros aux grossistes actuellement présents sur le site, dans les conditions proposées, approuvé le projet de convention-type à passer entre la Ville et chaque grossiste, annexé au rapport et autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions particulières, et décidé la création d'un tarif de mise à disposition de 160 € par case et par mois, payable par semestre et d'avance, dans la continuité de la situation actuelle.

39 - Politique municipale d'action sociale - « Acor centre ville » - Renforcement de l'action pendant la période estivale - Convention à passer entre la Ville et la Société Dijonnaise de l'Assistance par le Travail

➤ décidé le renforcement de l'action « Acor centre ville », menée par la Société Dijonnaise de l'Assistance par le Travail (SDAT), du 1er juin au 30 septembre 2010, dans les conditions proposées, décidé l'octroi d'une subvention de 93 000 € maximum à la SDAT, autorisé cette dernière à organiser un accueil de jour dans le local sis 33, quai Gauthey, mis à disposition de la SDAT par la Ville en vertu de la convention d'occupation à titre gratuit du 9 mai 1995, approuvé le projet de convention d'objectifs et de moyens à passer entre la Ville et l'association, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

40 - Antenne municipale et associative de lutte contre les discriminations - Lieu d'accueil - Actions de communication et de formation du personnel - Demandes de subventions

➤ sollicité les subventions susceptibles d'être accordées à la Ville, notamment par l'Union Européenne, au titre du Fonds Social Européen, pour le financement des actions de communication et de formation du personnel du lieu d'accueil de l'antenne municipale et associative de lutte contre les discriminations.

41 - Taxe locale sur la publicité extérieure - Exonération des enseignes inférieures ou égales à 12 m²

➤ décidé d'exonérer de la taxe locale sur la publicité extérieure, à compter du 1er janvier 2011, les enseignes, autres que celles scellées au sol, dont la somme de leurs surfaces est inférieure à 12m².

42 - Organismes divers - Attributions de subventions

➤ décidé l'octroi, à l'unanimité (à l'exception de la subvention proposée au bénéfice de l'association sportive de l'automobile club de Bourgogne pour l'organisation, du 7 au 9 mai, de la Super Série FFSA Grand Prix Dijon de Côte d'Or, votée à la majorité (six voix contre), à divers organismes et associations, de subventions dont la liste est jointe au présent compte rendu.

43 - Modification du tableau des effectifs - Passation de contrat

➤ décidé les créations et suppressions de postes proposées dans le rapport, qui prendront effet le 1er juin 2010 et autorisé Monsieur le Maire à engager, par un contrat de trois ans, la personne à laquelle seront confiées les fonctions de chargé de la maîtrise d'œuvre d'insertion.

44 - Modification du régime des astreintes

➤ décidé l'instauration d'astreintes du personnel municipal à la maison de quartier de la Fontaine d'Ouche ainsi que les extensions des régimes existants au Musée des Beaux-Arts et au garage municipal, dans les conditions proposées, étant précisé que ces astreintes seront rémunérées sur la base des montants réglementaires ou compensées en temps si les nécessités de service le permettent et que ce régime s'appliquera aux agents titulaires et non-titulaires des services concernés à compter du 1er juin 2010.

45 - Régime indemnitaire des ingénieurs et heures supplémentaires des enseignants du Conservatoire à Rayonnement Régional

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

46 - Bibliothèque municipale - Mise à disposition de deux conservateurs d'Etat - Convention

➤ approuvé le projet de convention à passer entre la Ville et l'Etat pour la mise à disposition de la Bibliothèque municipale de deux conservateurs d'Etat, annexé au rapport et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

47 - Non-versement d'une subvention de l'Agence Nationale des Chèques Vacances - Indemnisation de la Ville - Transaction

➤ décidé la conclusion d'une transaction entre la Ville et l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV) pour l'indemnisation du préjudice subi par la Ville du fait du non-versement de la subvention attendue pour le financement des travaux de rénovation et de modernisation du Centre de Rencontres Internationales et de Séjours, approuvé le projet de transaction proposé et autorisé Monsieur le Maire à signer la transaction définitive.

48 - Manifestations - Mise à disposition d'extincteurs - Tarifs de remboursement en cas de non-restitution ou de détérioration - Tarifs de recharge

➤ adopté les tarifs proposés pour le remboursement de la Ville en cas de non-restitution ou de détérioration d'extincteurs mis à disposition lors de manifestations, ou pour la recharge de ces derniers après utilisation.

49 - Compte rendu

➤ pris acte des décisions prises par Monsieur le Maire, par délégation de l'Assemblée, dans les matières énumérées à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, dans les conditions suivantes :

- tarifs et droits divers : 8,
- exercice du droit de préemption urbain : 2,
- conversions de concessions de tombes : 2,
- rétrocession de tombe : 1,
- arrêtés d'alignements : 5,
- conventions et avenants à conventions : 23,
- règlements de frais et d'honoraires d'avocats et d'huissiers de justice : 5,
- actions en justice : 2,
- opérations de gestion de dette : 2,
- marchés à procédure adaptée : 723.

Organismes divers - Attributions de subventions

Conseil Municipal du 17 mai 2010

Citoyenneté et démocratie locale

Association "Autour de l'Afrique"	800.00
Association "Cirq'ônflex"	8 000.00
Association "Clan d'Est 1 - Greze Innovation"	12 900.00
Association "Collectif 7"	5 500.00
Association "Grésilles Nouveau Souffle"	5 100.00
Association "La voix des mots"	600.00
Association "Media-Music"	40 000.00
Association "Octarine"	5 500.00
Association "Protagomix"	1 300.00
Association Côte d'Orienne pour le Développement Et la GEstion d'actions sociales et médico-sociales - A.C.O.D.E.G.E.	500.00
Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Côte d'Or (ADPEP)	54 000.00
Caisse d'Allocations Familiales	4 000.00
Compagnie SF	3 500.00
Foyer socio-éducatif du collège Clos de Pouilly	800.00
Maison de la Méditerranée	400.00
Maison des Jeunes et de la Culture des Grésilles	1 100.00
Maison des Jeunes et de la Culture Montchapet-Maladière	32 500.00

Culture - Animation - Attractivité

Amicale sportive et culturelle des hospitaliers - Section chorale	500.00
Association "26000 couverts"	28 000.00
Association "Architecture Dijon Bourgogne"	7 000.00
Association "Art danse Bourgogne"	12 000.00
Association "Art public"	9 000.00
Association "B Prod"	1 300.00

Organismes divers - Attributions de subventions

Conseil Municipal du 17 mai 2010

Culture - Animation - Attractivité

Association "Big Band de Dijon"	1 200.00
Association "Biz-bihan"	150.00
Association "Dijcolorg"	22 900.00
Association "Entre cour et jardins"	31 000.00
Association "Guls"	4 000.00
Association "La compagnie des faux-fuyants"	1 700.00
Association "La luna del Oriente"	600.00
Association "Le Coin du Miroir"	85 000.00
Association "Leptiobys"	150.00
Association "Les amis des orgues de Saint-Pierre"	500.00
Association "Les derniers hommes"	6 000.00
Association "Madrigal théâtre"	1 000.00
Association "Media-Music"	23 000.00
Association "Octarine"	8 000.00
Association "Opéra d'été en Bourgogne"	78 000.00
Association "Pasion flamenco"	500.00
Association "Pierres vivantes"	5 500.00
Association "Promotion de la lecture"	5 000.00
Association "Protagomix"	1 200.00
Association "Sabotage"	4 000.00
Association "Voix de l'Immigré"	17 408.00
Association "Youz"	3 000.00
Association "Zutique Productions"	23 000.00

Organismes divers - Attributions de subventions

Conseil Municipal du 17 mai 2010

Culture - Animation - Attractivité

Association départementale des amis des carillons	5 950.00
Association folklorique "Gaïda"	600.00
Compagnie "L'Artifice"	6 000.00
Compagnie des contes	9 000.00
Compagnie des saltimbanques	4 000.00
Compagnie SF	6 000.00
La compagnie de Pernand	2 000.00
Ligue de l'enseignement - Fédération des Oeuvres Laïques de la Côte d'Or	3 500.00
Société astronomique de Bourgogne	1 500.00
Théâtre du regard - Compagnie Violaine	2 500.00
Théâtre du sablier	4 000.00
Treize Plus - Association d'artistes	1 500.00
Union départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture de Côte-d'Or	25 000.00

Développement commercial et touristique

Association ouvrière des compagnons du devoir du Tour de France - Délégation de Bourgogne Franche-Comté	4 500.00
---	----------

Jeunesse

Association "Génération Médiateurs"	5 000.00
Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Côte d'Or (ADPEP)	50 000.00
Confédération Syndicale des Familles - C.S.F.	10 000.00

Relations Internationales

Association dijonnaise pour l'action humanitaire	1 000.00
Union Luso Française Européenne - Dijon	2 500.00

Réussite éducative

Association "Entre cour et jardins"	825.00
-------------------------------------	--------

Organismes divers - Attributions de subventions

Conseil Municipal du 17 mai 2010

Réussite éducative

Association française des femmes diplômées des Universités - Groupe Bourgogne	1 700.00
Université de Bourgogne	9 650.00

Solidarité

Association "Accueil, Recherche, Ecoute, Adolescents" - AREA	1 500.00
Association "Artisans du monde - Dijon"	2 500.00
Association "Concilier l'Economique et le Social et Aider aux Mutations" - CESAM	7 560.00
Association "Ecoute Aide et Conseil"	4 000.00
Association "La Passerelle"	500.00
Association "Loisirs et Solidarité des Retraités" (LSR 21 Dijon)	500.00
Association "Mondial massage"	1 500.00
Association "Pluradys"	1 500.00
Association "Solidarité femmes"	17 000.00
Association Dijonnaise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales - ADAVIP	18 000.00
Association Sportive Educative pour Handicapés Mentaux - A.S.E.H.M. 21	800.00
Caisse d'Allocations Familiales	13 500.00
Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon	14 800.00
Centre de soins infirmiers	15 000.00
Confédération Syndicale des Familles - C.S.F.	5 500.00
Société Dijonnaise de l'Assistance par le Travail - S.D.A.T.	374 943.00
Société O.R.L. de Bourgogne	1 500.00

Sports

Académie des sports de glace de Dijon Bourgogne	1 000.00
Association "Beach Sport Dijon"	1 000.00
Association "Dijon boxe"	4 000.00

Organismes divers - Attributions de subventions

Conseil Municipal du 17 mai 2010

Sports

Association "Flag Football 21"	200.00
Association "Grésilles futsal"	1 500.00
Association "Jeunes Dijon Foot 21"	4 000.00
Association "Running Conseil Club Dijon"	2 500.00
Association "Tiger's Den"	7 000.00
Association J.D.A. Dijon-Bourgogne	3 000.00
Association sportive de l'automobile club de Bourgogne	15 000.00
Association sportive des étoiles d'argent de Dijon	2 000.00
Association sportive et culturelle "Grez club"	4 000.00
Club dijonnais de patinage à roulettes	800.00
Comité de Côte-d'Or de pétanque et de jeu provençal	1 500.00
Comité régional de Bourgogne de canoë-kayak	1 000.00
Comité Régional du Sport Universitaire Dijon Bourgogne	3 000.00
Office Municipal du Sport de Dijon	3 000.00
Rugby Club Dijonnais	1 700.00
Service départemental de Côte d'Or de l'Union Nationale du Sport Scolaire	500.00
Tennis Club Dijonnais	1 500.00